



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 1^{er} mars 2010

La commission s'est réunie à 14h05 sous la présidence de Mme Julie de Groote, présidente.

1. Questions orales

- de M. Bertin Mampaka Mankamba adressée à M. Emir Kir, ministre en charge des Relations internationales, concernant l'implication de la Commission communautaire française dans le 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo

A la demande de M. Emir Kir, ministre en charge des Relations internationales, M. Bertin Mampaka Mankamba a accepté que sa question orale soit reportée à la prochaine réunion de la commission.

- de M. Michel Colson, concernant la restitution du prélèvement opéré sur les pécules de vacances des fonctionnaires
et réponse de M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Fonction publique
- de Mme Françoise Schepmans, concernant le projet d'une école d'administration commune à la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française
et réponse de M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Fonction publique

2. Interpellation

- de Mme Caroline Persoons, concernant Walcomfin et l'application des lois coordonnées du 17 juillet 1991 relative à la comptabilité de l'Etat au budget de la Commission communautaire française

et réponse de M. Christos Doukeridis, président du Gouvernement, ministre en charge du Budget

(Orateurs : Mmes Caroline Persoons, Anne-Sylvie Mouzon, Anne Herscovici et M. Christos Doukeridis, ministre-président)

3. Proposition de décret modifiant l'article 7 du décret du 22 juillet 1993 attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française, déposée par M. Michel Colson, Mme Françoise Schepmans, M. Didier Gosuin et Mme Caroline Persoons
6 (2009-2010) n° 1

Décision

- Après un échange de vues, il est décidé que Mme Julie de Groote, présidente, adressera un courrier aux présidences des Parlements wallon et de la Communauté française afin que ladite proposition de décret soit examinée dans les meilleurs délais par la commission de coopération avec d'autres Parlements, concomitamment avec les textes déposés au sein de ces assemblées.

4. Etat des lieux des relations inter-assemblées

Décision

- Concernant l'examen des propositions de résolution relatives au port de signes convictionnels telles que déposées au sein des trois parlements francophones, Mme Julie de Groote, présidente, informe les commissaires qu'une réunion s'est tenue avec les présidences des Parlements wallon et de la Communauté française.

Il a été décidé de constituer une commission mixte inter-assemblées composée des commissions "Affaires générales" des trois assemblées. Les réunions de cette commission mixte se tiendront au Parlement de la Communauté française sous une présidence tournante des trois présidents des commissions susmentionnées. Un rapport unique sera dressé et chacune des commissions "Affaires générales" s'en saisira individuellement au sein de sa propre assemblée.

Les Bureaux élargis des trois parlements ont acquiescé à cette procédure.

Après son installation par les présidences des trois parlements, la commission mixte procèdera à l'audition de M. Edouard Delruelle, membre du Comité de pilotage des Assises de l'Interculturalité, et décidera ensuite de l'ordre de ses travaux.

Une communication reprenant ces éléments d'information sera adressée aux membres de la commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduelles.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : MM. Aziz Albishari, Michel Colson, Mmes Julie de Groote (présidente), Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin, Mmes Anne-Sylvie Mouzon, Caroline Persoons, MM. Philippe Pivin, Joël Riguelle, Mme Françoise Schepmans, MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort.

Etaient également présents à la réunion : M. Emmanuel De Bock (député), MM. Christos Doulkeridis (ministre-président) et Benoît Cerexhe (ministre).